



ASSEMBLEE GENERALE

14 juin 2002

Maison des BELLES FONTAINES - JUVISY-sur-ORGE

COMPTE-RENDU

Adhérents présents: 14

Pouvoirs reçus : 28

L'association comptant 57 adhérents à jour de leur cotisation au 31-12-2001, le quorum pour une délibération valable de l'Assemblée générale est atteint.

Plusieurs invités sont également présents : Mme le Dr CHARVY, médecin-chef secteur 2

M. DEPEYRE, architecte

M. RAFFAITIN, entrepreneur CAE

M. ANCEL, administrateur de l'UDAF

M. LACAZE-LABADIE, Commissaire aux comptes

Excusés: M. REJAUD, adjoint au Maire de Juvisy-sur-Orge chargé des affaires sociales

Mme le Dr ROUGIER, médecin-chef secteur 7,

représentée par Mmes PIERRE et BARUSSAUD, infirmières référentes de résidents des Belles Fontaines

M. le Dr CERTHOUX

ORDRE DU JOUR :

I – RAPPORT D'ACTIVITE:

Il est présenté par M. Joël ROCHE et concerne à la fois l'année 2001 et le premier trimestre 2002. Un bilan global ayant été remis à chaque adhérent avec la convocation à l'AG, tous les points ne sont pas repris de façon systématique. M. ROCHE insiste sur les aspects positifs de notre activité: la maison des Belles Fontaines, ouverte depuis mars 2001, est saluée de façon quasi unanime comme une réussite; le Conseil Général nous demande de réaliser rapidement 3 autres foyers (Etampes, Brétigny, Orsay) et souhaite vivement qu'ils ouvrent avant avril 2004. Pour nous aider à réaliser ces projets, l'association devrait être autorisée à recruter un Directeur administratif et financier, payé par le Conseil Général, ce qui allégerait le travail des bénévoles et nous permettrait de mener à bien la mission que nous nous sommes assignée. Cette nomination permettrait également à l'A.L.V.E. de faire face à d'autres demandes évoquées par M. DYBAL et M. HARGOUS: accueil temporaire dans tous les foyers projetés, services d'accompagnement à la vie quotidienne dont la nécessité se fait de plus en plus sentir, peut-être même maison de retraite pour malades psychiques...

Avant de passer au vote, A. DARBAS fait le bilan d'une année de fonctionnement: les choses se sont mises en place progressivement, sans précipitation dans un esprit de concertation qui semble convenir à tous; les médecins référents jugent l'expérience très positive. Une seule ré-hospitalisation a été nécessaire; cet été, tous les résidents partiront en vacances et, dans l'ensemble, ils se montrent de plus en plus entreprenants dans leurs activités: piscine, cinéma...

Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

II – RAPPORT FINANCIER

Il est présenté conjointement par Nathalie JEANPIERRE, trésorière jusqu'au 1-06-2002 et Michèle GAUTHIER qui la remplace depuis cette même date (décision prise en AG extraordinaire le 15-04-2002).

La comptabilité de l'association et celle du foyer sont totalement séparées; la trésorière s'occupe uniquement de l'association; la comptabilité du foyer est gérée par M. Alain DARBAS sous le contrôle de M. DUJONQUOY, expert-comptable et de M. LACAZE-DABADIE, commissaire aux comptes.

Cependant, à l'ouverture du Foyer, l'association a dû prendre en charge certaines dépenses en attendant les premières subventions (salaires par exemple...); bien entendu, il ne s'agissait que d'une avance qui a été dès que possible

A.L.V.E. Président: Joël ROCHE - 14, avenue du Bois de Cramart - 91770 SAINT-VRAIN - Tel. 01.64.56.14.04

L'association A.L.V.E. - U.N.A..F.A.M., régie par la loi du 1er juillet 1901, est affiliée à l'U.N.A.F.A.M., reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1968

remboursée. A l'heure actuelle, les comptes de l'association sont équilibrés. Après approbation du Commissaire aux comptes, l'AG approuve ce budget à l'unanimité.

En ce qui concerne le foyer, une décision est prise par l'AG à propos de l'excédent de trésorerie due à la bonne gestion d'Alain DARBAS. En attendant de donner une affectation définitive à la somme de 52 000 € économisée, il est décidé de la placer dans un compte "report à nouveau"; l'affectation définitive sera décidée en Conseil d'administration.

III – COMPOSITION DU CA, DU BUREAU, DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Le Conseil d'administration comporte actuellement 15 membres, ce qui est le maximum autorisé par les statuts de l'association. Alain DARBAS, salarié de l'association, propose sa démission du CA. Celle-ci devra être approuvée par le CA.

Pas d'autre changement.

IV- PROGRAMME PREVISIONNEL 2002-2003

Pour des raisons administratives (classement de l'établissement sur le plan de la sécurité), les projets sont maintenant établis pour 16 résidents + 3 "accueil temporaire" (au-delà, les normes de sécurité deviennent beaucoup trop lourdes financièrement).

- Etampes: le dossier a été déposé au Conseil Général; il doit prochainement passer au CROSS. Il faut ensuite attendre le déblocage des prêts pour signer l'acte de vente du terrain. Les travaux pourraient commencer à la rentrée.
- Brétigny: l'A.L.V.E. a rencontré quelques difficultés à faire accepter son projet d'abord par le conseil municipal, puis par les associations de riverains. Au moment de notre AG, nous attendions la décision du Conseil municipal.
- Orsay: l'association AIDMA nous a définitivement confié le projet. M. DEPEYRE et M. RAFFAITIN prospectent... Ils essaient de privilégier les terrains municipaux (pas de frais d'agence, acceptation plus facile de nos délais un peu longs...). Un terrain situé près de la gare du Guichet semble devoir convenir. A suivre...
- S.A.V.S. : ces services d'accompagnement à la vie quotidienne répondent à une attente des familles et des équipes soignantes; beaucoup moins lourds à mettre en place que des foyers, ils peuvent se concevoir comme un complément de ceux-ci... Ils existent déjà dans d'autres départements où ils fonctionnent depuis plusieurs années. Rien n'interdit de s'en inspirer. A suivre...
- Sollicitations diverses : M. AMARD, maire de Viry-Chatillon souhaite rencontrer des représentants de l'A.L.V.E. (la réunion a eu lieu : proposition d'un lieu pour un futur foyer, décision à prendre). Le Nord-est du département aurait lui aussi besoin d'un foyer. Diverses propositions pour envisager une maison de retraite pour patients psychiques...

La séance est close vers 18h, après le verre de l'amitié.

Un Conseil d'administration s'est tenu immédiatement après l'Assemblée générale.

Il a enregistré la démission de M. Alain DARBAS.

Pour le remplacer, il a été décidé de coopter M. Dominique RAMEL, membre de la Commission technique, qui participe très activement à l'élaboration des différents dossiers.

Il a aussi été décidé que le Bureau se réunirait le 13 septembre à 14 h à la Maison des Belles Fontaines.

Joël ROCHE
Président de l'A.L.V.E.

